

## ARRETE n°2025\_079

Fixant la liste définitive des candidats admis à concourir des concours externe, interne et  
3ème concours d' assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de  
2ème classe  
spécialité bibliothèque - SESSION 2025

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère  
11 Boulevard des Capucins - 48000 MENDE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le Code du Sport, titre II, Chapitre I, disposant en son article L.221-3 que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes ;

Vu le décret n°81-317 du 7 avril 1981 fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de familles bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours ;

Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques;

Vu le décret n° 2011-1882 du 14 décembre 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques;

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatifs aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires ;

Vu le décret n°2016-594 du 12 mai 2016 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de la catégorie B de la fonction publique ;

Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu le décret n°2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion ;

Vu l'arrêté n°2024\_110 portant ouverture des concours externe, interne et troisième concours pour l'accès au grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe - spécialité bibliothèque - Session 2025 ;

Vu l'arrêté n°2025\_065 fixant la liste des candidats à admis à concourir aux concours externe, interne et troisième concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2<sup>ème</sup> classe spécialité bibliothèque – session 2025 ;

### ARRETE :

**ARTICLE 1** – Les listes définitives des candidats admis à concourir des concours externe, interne et 3ème concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe - spécialité bibliothèque, ouvert par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère au titre de l'année 2025.

La liste des candidats au concours externe comporte 92 noms :

NOM CANDIDATS
ABID Malika
ALDEBERT Garance

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le 02/06/2025

ID : 048-284800026-20250602-2025\_079-AR



APARICI Émilie
ARNAUD Julie
AUFFRET Gwenaëlle Martine Isabelle
AUFORT Cindy
BALANDRAS Jil
BALLARIN Laura
BARREAU Marie-Emilie
BAYLE Marion
BERBERAT Camille
BERTHOLON Jeanne
BESSET Nadine
BISSO Mary Gaëlle
BOHN Alexandra Marie Laure
BORNAND Marine
BROUQUI Marine
BUQUEN Antoine
CATALANO Louise
CAURIER Erwan
CHAMELOT Léa
CHARDIN Aurélie
CHARLANDIE Emma
CORNAC Sonia
CORRIEU Mahelys
COSSAIS-BOSSARD Zoé
COTTEL Lauriane
COUCHARD Manon
CRESPIN Rebecca
CUILLERDIER Manon
DA MATA Jessie
DAUJAM Coralie
DELORT Laurence
DENIS Fanny
DEON Ethelle Marie
DONNADILLE Fanny
DRAPEAU Roseline
DUFFAU Caroline

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le 02/06/2025

ID : 048-284800026-20250602-2025\_079-AR



DUPLA Pauline
DURAND Aurélie
ETCHEBER Océane
FARRADJI Fatima
FAURE Justine
FILLON Robin
FLOURENS Adrien
FORCHER Céline
FOULQUIER Claire Marie
FRANCE OLLIANG MENYE Dorris
FRÉQUELIN Benoît
GELY-FORT Carine
GENOT Mathilde Amélie
GOMEZ Julie
GONZALEZ Caroline
GULLON Théo
HAUSS Anne-Catherine
HERAULT Elsa Amandine
LABIANCA Gaia
LACKER Jeremie
LACOUR Pauline Valentine
LAUMONERIE Morgane
LECAMU Chloé
LECOURT Delphine Gisèle Annick
LEMONNIER Margot
LIBERT Chloé
MANDON Léo
MAUGER Cyndi
MENADEO Mathilda
MIRABELLI Nino Pierre Alfred José
PACHER Romane
PAYS Mathilde
PEHAU Patricia
PERON Clara
PERRIN Noe James Arthur
POIRRIER Severine

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le 02/06/2025

ID : 048-284800026-20250602-2025\_079-AR



PONTALIER Aude
RIBOULET Manon
RICHER Léna
RINGOT MARTINE Marie
ROY Laurine
ROZE GRANGE Victoria
SABLJIC Jelena
SACLIER Laetitia
SAGNIER Theophile
SOLÉ Alana
SZORADI Lucille Marie Bernadette
TOURENC Tiphonie Cleo Marie
VALADE Agathe
VEILLAULT Fanny
VERCIER Isaline
VILLARD Thibaut
VINCENT Marlène
WATIER Axelle

La liste des candidats au concours interne comporte **99** noms :

NOM CANDIDATS
ABOU KASH Myrna
ALI Marie
ALLARD Marie-Aude
AMROFEL Elie
ARNONE Alexia
AZAMBOURG Audrey
BACHELLERIE Nathalie
BAIXAS Pauline
BALL Lucille Alexandrine
BARRAL Jordi
BAUQUIER Sandrine
BENETTI Eloise
BERARD Aude
BERDAH-PALAZON Floriane

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le 02/06/2025

ID : 048-284800026-20250602-2025\_079-AR



BERNES Doumengette
BERTIN Marion
BONNAL Lydie Julie
BOSCQ DACHARY Sandra
BOUADJENAK Rafik
BOUTIN Céline
BOUTON Marie Mélanie
BRODE Maïder
BROUSSE Patrick
CASSIN Margaux
CAUPERT Fanny
CETNER Sylvie
CHASTAGNER Cyrille
CHATRIAN Nathalie
COQUERON Alice
CORNU Cecile
COUPEAU Laura Magali
CUELLO François
DAVEZAC Marlène
DE SOUSA Caroline
DELFOUR Noémie
DEROME Marion
DERRIEN Audrey Dominique Angelique
DESCLAUX Laure
DESPLAT Anne-Claire
DEVAL Delphine
DORNIOL Sandra
DUPONT Christelle Anne Simone
ESPIGAT Frederic
FABIE Edouard Jean Abel
FREZOL Sonia
GALLO Amélie
GANDON Nicolas Georges François
GOUPIL Doriane Nuan-Anong
GRANDE Stéphaney
GUILLEMAT Marie

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le 02/06/2025



ID : 048-284800026-20250602-2025\_079-AR

HANNOUN Pierre Jean Michael
IRONDELLE Karine
JOAHNY Elise
JOANNES-BOYAU Cécile
JOUVION Stéphanie Mercedes Denise
LAIFA Habiba
LAMIRAND Laure Catherine Annie
LATTIE Chloé
LAVERDURE Celine
LE GUYADER Camille
LEGIER Mireille Marie
LEYGONIE Adriana
LUSSAGNET Dominique
MARQUIS Chloé
MARTINEZ-CAMACHO Maria
MATHIEU Claire
MAUMY Tiphaine
MAZUR Céline
MORILLAS Maguy
MOUCHET Géraldine
MOULIN Sophie
MURRISCH Valérie Catherine
ORMES Nathalie
PFENDER Olivia
PIERRE DIT BLANCHET Lolita
PONTIER Chloé
PÉCAUT Lucie
RAULT Aurore
RECOLLIN-BELLON Mélanie
REYNAUD Hugo
RIOS Jordan
ROUSSET Roland Raymond
RUIZ-LARMANDE Sophie
RÉBER Isabelle
SANCHEZ Célia
SCHMIDT Lara

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le 02/06/2025

ID : 048-284800026-20250602-2025\_079-AR



SEMAILLE Caroline
SIEKEL Lou
STEINBACH Anaïs
SÉVÉRAC Carole
TEYSSIER William Georges Marcel
TOUZERY Claire
TRUGLIO Christophe
VALLANTIN-DULAC Fiona
VAYRON Corinne
VERNAY Sandrine
VERTU Mélanie
VIALLE Jean Charles
VIEL Camille

La liste des candidats admis à concourir au 3<sup>ème</sup> concours comporte 8 noms :

NOM CANDIDATS
AYGLON Emilie
BOUTOT Etienne
CALMELS Loetitia
DELILLE Manon Simonne Emilie
GENIEZ Hélène Elisabeth
LUNA Amandine Brigitte Sylvie
PUJ O ALPIN Audrey
URIBELARREA Damien Max Léon

**ARTICLE 2** - Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat et affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère et des Centres de gestion partenaires.

Le Président du Centre de gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait à MENDE, le 22 mai 2025

Le Président,



Laurent SUAUX

